

Mise en valeur du potentiel salmonicole de la rivière Sheldrake



Le projet s'est poursuivi sur la rivière Sheldrake en 2019. Plus de 250 000 alevins de saumon ont été ensemencés dans la rivière au cours de la dernière année. Ainsi, depuis le début du programme d'ensemencement en 2015, le nombre total d'alevins déposés dans la rivière atteint maintenant plus de 670 000 individus !! Les premiers saumons issus de ces ensemencements ont maintenant atteint l'âge adulte et ils ont commencé à revenir dans la rivière Sheldrake après avoir séjourné pendant 1 ou 2 ans dans la mer.

Au cours des prochaines années, le nombre de saumons adultes qui remontent dans la rivière devrait donc continuer d'augmenter. Ces saumons sont capturés dans la cage installée en aval de la centrale hydroélectrique et transportés en amont des chutes où ils ont ensuite accès à un vaste territoire. La municipalité tient à remercier tout particulièrement les opérateurs de la centrale, soit messieurs Roland Touzel et Gabriel Touzel, qui prennent un grand soin des incubateurs d'œufs installés dans la centrale et des « bébés » saumons qui sont produits à chaque année dans ces incubateurs. Ces alevins de saumon sont ensuite transportés en

hélicoptère et ensemencés à plusieurs endroits dans la rivière.

Mentionnons également que le plan de protection du saumon s'est poursuivi en 2019 sur la rivière Sheldrake. Des activités de surveillance sur la rivière ont été réalisées par des bénévoles de l'ADPRS (Association de Développement et de Protection de la Rivière Sheldrake), de même que par M. Gaston Henley. La municipalité tient aussi à remercier ces différentes personnes qui s'impliquent dans le projet et qui contribuent à son succès.

Enfin, la municipalité tient à souligner la contribution financière obtenue en 2019 de la part de la Fondation pour la Conservation du saumon atlantique (FCSA), ainsi que de la part du Programme de mise en valeur des habitats du saumon atlantique de la Côte-Nord, ce dernier programme étant administré conjointement par la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA), Hydro-Québec, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

